



**S'ENGAGER AUPRÈS
DES JEUNES DE
FILIÈRES AGRICOLES**

-

LE CONTRAT À IMPACT SOCIAL

ARTICLE 1



FACE À UN CONSTAT...

Même s'ils ont pleinement le potentiel de réussir :

- 22% des jeunes ruraux renoncent à des choix de filières en raison de l'éloignement géographique*
- 1 élève sur 3 renonce à certaines filières en raison du coût des études*

En filière agricole :

- Seulement 11% des élèves titulaires d'un Bac Pro Agricole poursuivent en BTS Agricole (vs. 43% dans la filière technologique)*
- 61% des lycéens boursiers débutant la classe de 1ère en lycée agricole obtiennent un bac Pro vs. 71% pour l'ensemble des élèves, soit un écart de 10pts pour les élèves boursiers**

... Un projet spécifique et innovant pour accompagner des jeunes des filières agricoles

* (Crédoc pour le Cnesco, 2018) // Ministère du travail – Campagne #LesCompétencesd'abord// (ministère de l'Éducation nationale 2017-2018) (Insee, 2017) // observatoire des inégalités

** Données issues du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation



// LE PROGRAMME EN QUELQUES MOTS

Un parcours d'accompagnement du **bac-2 au bac+2**, établi en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, pour des jeunes de **filières agricoles**

2 régions pilotes

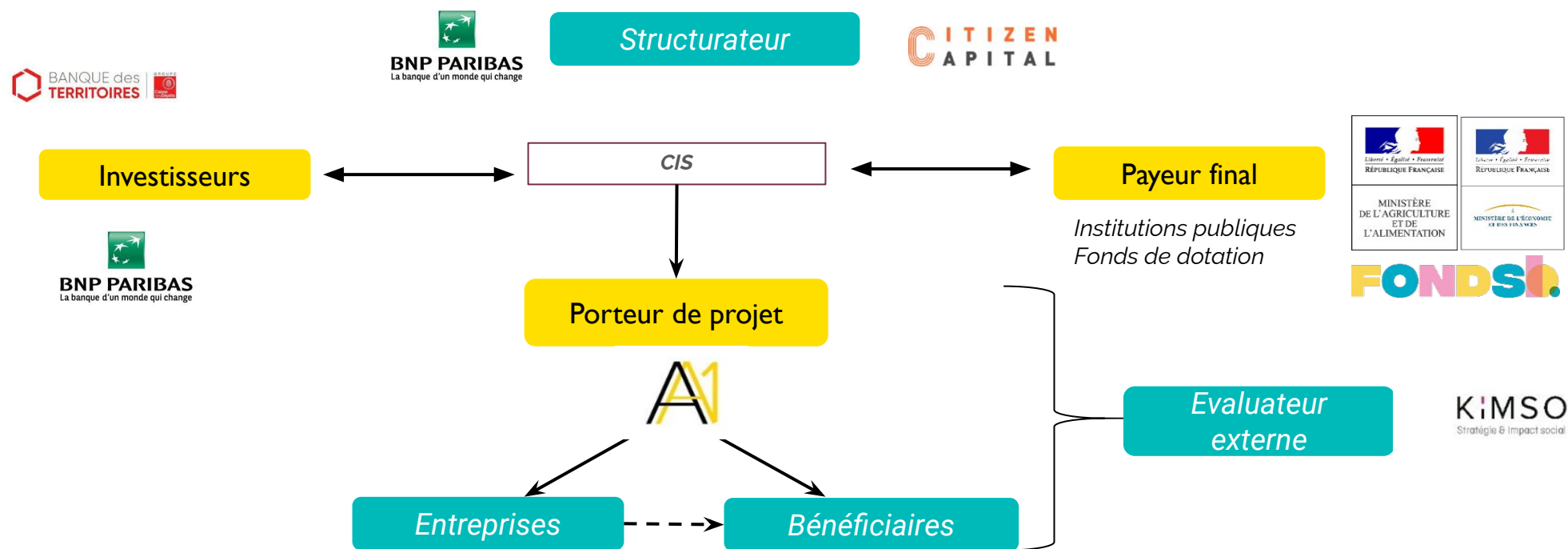
Hauts-de-France
et Occitanie

Un projet déployé sur **5 ans**

Et une année d'évaluation

LE CIS : UN DISPOSITIF UNIQUE ET PRÉCURSEUR

Article 1 fait partie des acteurs ayant bénéficié de la première vague de Contrats à Impact Social (CIS). Notre CIS est **le premier contrat à impact social (CIS) éducation alliant fonds privés** (rassemblés au sein du Fonds B grâce à un donateur privé) **et fonds publics** (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et Ministère de l'Economie et des Finances) en tant que payeurs finaux.



« Nous sommes fiers d'avoir accompagné notre partenaire Article 1 pour le tout premier Contrat à Impact Social sur l'éducation en France, un axe majeur de notre politique d'engagement. BNP Paribas s'est engagé en tant que structeur et investisseur, gage de notre confiance dans la capacité de Article 1 à développer la persévérance et l'ambition chez les étudiants boursiers des lycées agricoles. »

Laurence Pessez, Directrice de la Responsabilité Sociale et Environnementale de BNP Paribas



LE PROGRAMME EN QUELQUES MOTS

- Programme Pré-bac

Objectif : persévérance scolaire, ambition, levée de l'autocensure, volonté de poursuivre des études en adéquation avec son projet professionnel

- Première : 2 ateliers « Mieux se connaître pour mieux agir » et « Se préparer à un entretien » + 1 visite d'entreprise
- Terminale : 1 atelier « La vie après le bac »

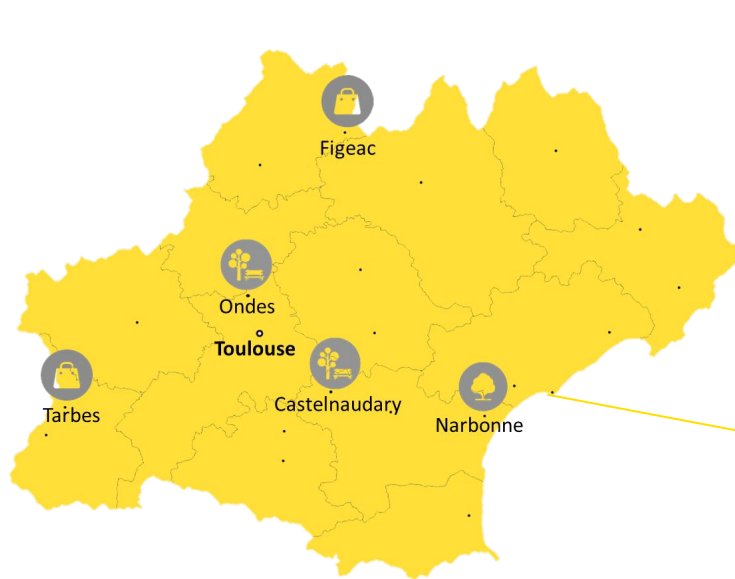
- Programme Post-bac

Objectifs : Post-bac : lutte contre le décrochage des élèves boursiers et élèves issus de bac pro

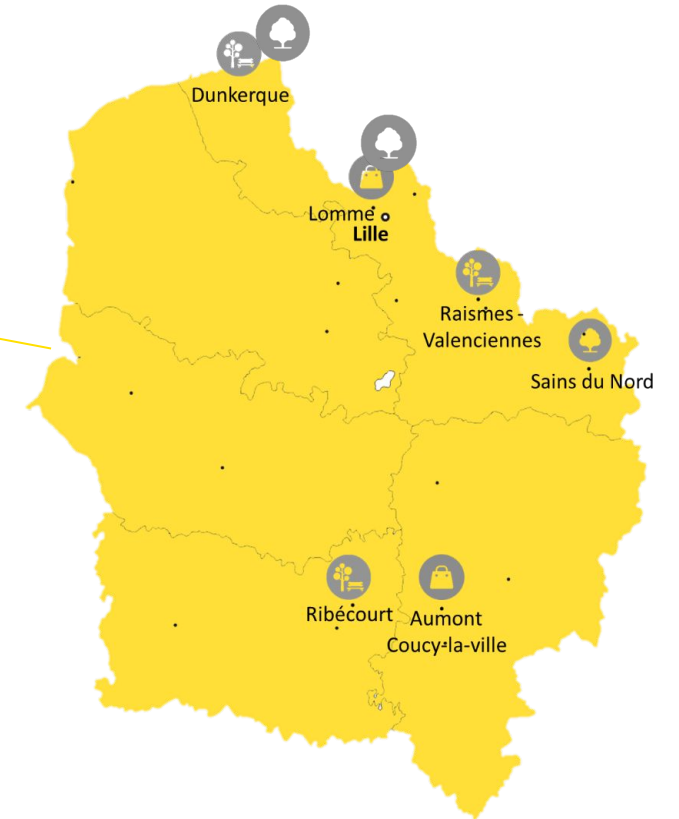
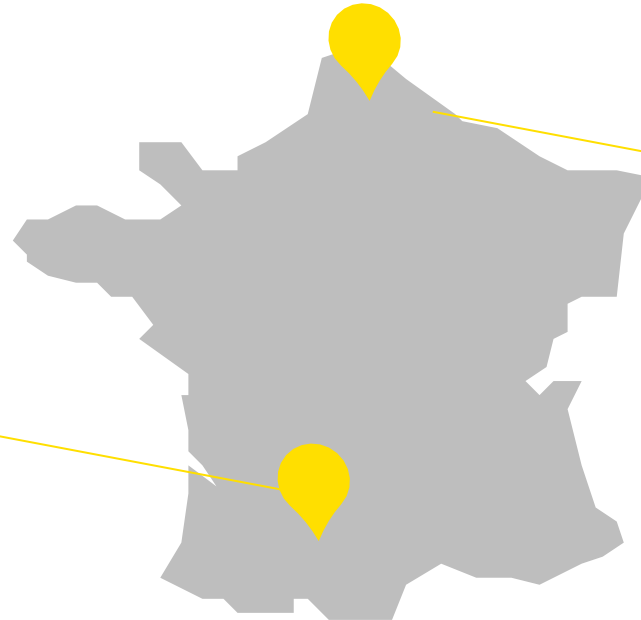
- BTSA 1 + BTSA 2
- Événement collectif pour créer un esprit de communauté
- Mentorat individuel par un professionnel formé par Article 1

NOTRE IMPLANTATION

11 lycées partenaires



OCCITANIE



HAUTS DE FRANCE



Aménagements Paysagers



Gestion des Milieux Naturels et de la Faune



Technicien Conseil Vente en Animalerie (et Produits de Jardin)

A1

// LES CHIFFRES CLEFS PRÉ-BAC 20/21

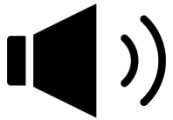


55 ATELIERS RÉALISÉS POUR UN TOTAL DE **398** ÉLÈVES ACCOMPAGNÉS EN 2020-2021



95% DES ÉLÈVES

ESTIMENT AVOIR APPRIS DES CHOSES INTÉRESSANTES LORS DES ATELIERS



+5,8% DE TAUX DE PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

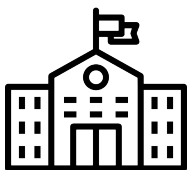
ÉLÈVES ACCOMPAGNÉS AYANT ÉMIS AU MOINS 1 VOEU SUR PARCOURSUP COMPARÉ À LA MOYENNE NATIONALE POUR UN MÊME PUBLIC

*“ça permet d'apprendre de nouvelle chose, les ateliers sont ludiques et bien pensé.
A chaque fois qu'Article 1 est intervenu, tout s'est bien passé et ça m'a aidé à avancer”*

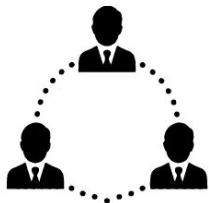
LES CHIFFRES CLEFS POST-BAC 20/21



55 MENTORS RECRUTÉS ET FORMÉS PAR ARTICLE 1 ET **53** ÉTUDIANTS INSCRITS ET ACCOMPAGNÉS EN 2020-2021



11 LYCÉES PARTENAIRES



6 ENTREPRISES PARTENAIRES

(ANDROS - ASTRAZENECA - BIOCOOP - CARREFOUR - HEINEKEN FRANCE BOISSONS - MACIF)

“Maxime à beaucoup changé depuis le début du mentorat, il parle beaucoup plus. C’est une relation très bénéfique, qui est passée de 2 inconnus à 2 personnes qui discutent de manière spontanée.”

Ourida, mentor de Maxime

MESURER NOTRE IMPACT

Le modèle du CIS impose une évaluation rigoureuse de notre projet, avec un évaluateur externe et indépendant.

Le cabinet KIMSO aide ainsi Article 1 à évaluer son impact, au travers de 4 indicateurs principaux :

- **Indicateur de Déploiement d'Ateliers** : Au moins 125 ateliers organisés au cours du programme,
- **Indicateur de Persévérance Scolaire** : + 7 pts de % concernant la volonté de poursuite d'étude par rapport à un taux de référence national calculé chaque année,
- **Indicateur d'Implication** : Au moins 25 mentors par cohorte
- **Indicateur d'Assiduité aux Examens** : + 5 pts de % concernant l'assiduité à l'examen du BTS, par rapport à un taux de référence national calculé chaque année

Outre ses indicateurs, une évaluation qualitative est également engagée avec des questionnaires pour suivre l'évolution de chaque cohorte de jeunes accompagnés (avant et après le dispositif mis en place) et des entretiens seront également organisés.

// POURQUOI VOUS ENGAGER ?

- Participer à un projet innovant et rejoindre un réseau d'acteurs engagés
- S'impliquer sur votre territoire, au plus près des besoins des jeunes de zones rurales
- Contribuer à faire émerger des talents parmi les jeunes accompagnés
- Créer des liens avec des jeunes issus de filières agricoles et donner de la visibilité à vos métiers
- Renforcer votre RSE et permettre à vos collaborateurs de s'impliquer dans une cause d'intérêt général



// COMMENT VOUS ENGAGER ?

Soutien de moyen et/ou en mécénat de compétences

- Accueillir une classe de première pour leur permettre de **visiter votre entreprise**, découvrir vos savoirs faire et vos métiers
- **Proposer à vos collaborateurs de s'engager au côté d'Article 1** via deux modalités possibles : devenir animateur d'ateliers auprès des lycéens ou mentors auprès des étudiants de BTSA

Soutien financier

Le projet du CIS est estimé à 860K€ sur 5 ans, soit environ **86K€ pour un déploiement sur une région par an.**

Le projet est actuellement **financé à 100%** et ne nécessite pas de participation financière de votre part à moyen terme.

Vous souhaitez néanmoins soutenir les actions d'Article 1 dans sa globalité ou les autres dispositifs de notre antenne régionale ?

Article 1 est éligible à percevoir la **taxe d'apprentissage**, vous pouvez faire le choix de nous reverser cette aide, précieuse pour le déploiement de nos programmes.



// NOTRE ENGAGEMENT À VOS CÔTÉS

L'association Article 1 s'engage à :

- Outiller et accompagner vos collaborateurs (formation, kits d'animation, suivi...)
- Vous faire des reportings réguliers sur l'implication de vos salariés et l'évolution du projet
- Vous mettre en visibilité lors de la communication concernant le projet CIS



Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Benjamin Varron
Chef de projet CIS

benjamin.varron@article-1.eu

06 17 09 97 48

Agathe Bernard
Coordinatrice CIS

agathe.bernard@article-1.eu

06 26 81 41 66



Article.1

PRENDRE LE POUVOIR SUR L'AVENIR